

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°B2021-011

Réunion du 13 septembre 2021

**Objet : Avenant à la convention de financement
Communauté d'Agglomération Évreux Porte de
Normandie**

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu les statuts du Syndicat Mixte ;
- Vu la délibération n°2019-027 du 16 octobre 2019 relative aux conventions de financement avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale ;
- Vu la convention de financement conclu avec la communauté d'Agglomération Évreux Porte de Normandie ;
- Vu l'avenant n°1 à la convention de financement conclu avec la communauté d'Agglomération Évreux Porte de Normandie ;
- Vu la signature de l'avenant n°13 du marché 2016-003 Lot 2 relatif aux travaux de déploiement de la commune de Mouettes ;
- Considérant la nécessité d'ajuster la participation financière de la communauté d'agglomération Évreux Porte de Normandie suite au coût définitif des travaux de déploiement de la commune de Mouettes

Le bureau, réuni le 13 septembre 2021 en visioconférence,

Le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à la signature d'un avenant à la convention de financement avec la Communauté d'Agglomération Évreux Porte de Normandie
- D'autoriser la Président à signer l'avenant à la convention de financement avec la Communauté d'Agglomération Évreux Porte de Normandie

- Nombre de voix pour : 6

- Nombre de voix contre : 0

- Abstention : 0

Fait à Évreux, le 13 septembre 2021

Pour extrait conforme

Le Président

Frédéric Duché

